

# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 25 Dhoulkaada 1447  
12 Mai 2026

N° 55

42<sup>ème</sup> année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

### Sommaire

<b>Constitution de Sociétés</b>	
Sociétés communautaires.....	1331
<b>Gestion de Sociétés</b>	
Homologation de résolutions .....	1332
<b>Fonds de Commerce</b>	
Vente et location de fonds de commerce.....	1333
<b>Associations, Partis, Syndicats et Syndics</b>	
Homologation de résolutions .....	1336
<b>Actes Judiciaires</b>	
Ventes aux enchères publiques .....	1336
Avis aux créanciers.....	1337
<b>Convocations</b>	
Sociétés anonymes .....	1340
Sociétés à responsabilité limitée .....	1358
Autres sociétés .....	1358
<b>Divers</b>	
Avis au public.....	1358
<b>Bilans et Comptes Financiers</b>	
Bilan de la SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE .....	1360

# CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

## Sociétés communautaires

### Avis au public

UN/R 2026/452

05/05/2026

Raison sociale de l'entreprise communautaire : Société Communautaire Locale Agricole "Asanad"

Catégorie de l'entreprise : Locale

Montant du capital social souscriptible : 5000,00 DT

Adresse du siège social : Boujlida, El Aroussa, Siliana

Objet de l'activité de l'entreprise : Projet agricole intégré

Durée prévue de l'entreprise : 40 ans

Date de dépôt du projet d'acte constitutif type : 15/04/2026

Nombre de parts sociales nominatives à souscrire : 10

Valeur nominale des parts : 500,00 DT

Institution bancaire (Agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Siliana

Délai ouvert à la souscription : Du 25/05/2026 au 30/05/2026

Avantages alloués (selon l'acte constitutif type) : Oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et droit de vote : Oui

Approbation des conditions de répartition des excédents et constitution des réserves : Oui

Convocation à l'Assemblée Générale Constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'Assemblée Générale Constitutive : Selon le contenu de l'invitation.

Liste des Fondateurs :

Nom et Prénom :

Badran Khalsi : Délégation El Aroussa, Gouvernorat Siliana, Adresse Boujlida, El Aroussa, Siliana

Kamel Oueslati : Délégation El Aroussa, Gouvernorat Siliana, Adresse Boujlida, El Aroussa, Siliana

Yalid Oueslati : Délégation El Aroussa, Gouvernorat Siliana, Adresse Boujlida, El Aroussa, Siliana

Mouhamed Aziz Oueslati : Délégation El Aroussa, Gouvernorat Siliana, Adresse Boujlida, El Aroussa, Siliana

Soukaina Riahi : Délégation El Aroussa, Gouvernorat Siliana, Adresse Boujlida, El Aroussa, Siliana.

2026R01435SODB1

### AVIS AU PUBLIC

N°399-2026

Date : 06-05-2026

Dénomination sociale de la société communautaire : Société Communautaire Locale SOUAGUI

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social de la société ouvert à la souscription : 10.0000 DT

Adresse fixée pour le siège social de la société : Sidi Saad

Objet social / Activité de la société : Projet agricole intégré

Durée fixée pour la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts-types : 10/04/2026

Nombre de parts sociales nominatives à souscrire : 40

Valeur nominale des parts : 250,00 DT

Etablissement bancaire (agence régionale de l'établissement bancaire) : Banque Tunisienne de Solidarité - Agence de Kairouan

Délai ouvert pour la souscription : du 15/05/2026 au 31/05/2026

Avantages particuliers stipulés dans les statuts-types : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : sur la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : selon la convocation

Liste des fondateurs :

Prénoms et noms :

JAMEL KERAANI : Délégation Menzel mhiri, Gouvernorat Kairouan, Adresse Sidi Saaed 3115

TAYSSIR BALGHOUTHY : Délégation Menzel mhiri, Gouvernorat Kairouan, Adresse Touila sidi saaed 3115

MAHDI SELMI : Délégation Menzel mhiri, Gouvernorat Kairouan, Adresse Menzel Mhiri 3114.

2026S00624SODB1

### Constitution d'une Société Communautaire Locale

Numéro d'immatriculation : 342/2026

Date : 30/04/2026

Dénomination sociale de la société Civile : La Société Communautaire Locale Annasr

Type de société : Locale

Montant du capital social souscrit : 10 000 Dinars

Siège social : Secteur Ennasr Ouled Bouhouch

Activité : Agriculture et Services Agricoles

Durée de la société : 70 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 03/04/2026

Nombre d'actions à souscrire : 10 actions

Valeur nominale des actions : 1000 dinars

Banque (succursale régionale) : Banque Tunisienne de solidarité - Kairouan

Période de souscription : Du 30/04/2026 au 08/05/2026

Privilèges prévus par les statuts types : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de Vote de droite: Oui

Approbation des modalités de répartition des excédents et de constitution d'une épargne: Oui

Convocation de l'assemblée générale constitutive: Par la plateforme

Lieu de l'assemblée générale de constitution: Selon le texte de convocation.

Liste des fondateurs :

Omar bouhouch : AWLED BOUHOUC

Mousa bouhouchi : AWLED BOUHOUC EL NASR

Faten khelifi : AWLED BOUHOUC EL NASR

Siwar Mansouri : AWLED BOUHOUC EL NASR

Mohamed Amine Bouhouch : AWLED BOUHOUC EL NASR.

2026S00632SODB1

---

## **GESTION DE SOCIETES**

### Homologation de résolutions

#### **SOCIETES ANONYMES**

##### **SOCIETE DES CIMENTS DE GABES «SCG»**

**Société Anonyme**

**Capital Social : 14.661.952 Dinars**

**Siège Social : 75, Avenue Kheireddine Pacha - Appartement B15 - 5ème étage 1073 Montplaisir - Tunis**

**Identifiant Unique : 0008232A**

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 14/01/2026 (enregistré à la Recette des Finances Montplaisir le 16/02/2026, sous QN°M015320 EN° 26800896).

Les actionnaires ont décidé de déléguer des pouvoirs de signatures à :

- Mr Majed Athimen;
- Mr Abdessalem Eljeri;
- Mr Yassine Ben Thabet;
- Mr Mohamed Abdelfettah Attia;
- Mme Ibtissem Hannachi.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 18/03/2026 (enregistré à la Recette d'Enregistrements des Actes des Sociétés 1er bureau - Tunis le 10/04/2026, sous QN°3349 EN°26801345). Il a été constaté la démission de Mr Michel Nayah de son mandat de Directeur Général Adjoint.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 17/04/2026 et le 16/04/2026 sous l'Identifiant Unique N° 0008232A.

2026401639SANB2

---

#### **Résolutions**

##### **HAIFA POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INVESTISSEMENT**

**Société Anonyme**

**Au capital de 6.479.290 DT**

**Siège social: Immeuble Mirmar, Busines city, Bloc B, Bureau 4.6, Centre Urbain Nord, Tunis**

**I.U : 1605717B**

1- Assemblée Générale Ordinaire :

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire daté du 04 avril 2026, enregistré à la recette des finances Charguia, Tunis le 07/04/2026, sous le n°26704382, quittance n°M049790, et en vertu de l'avis de l'Assemblée Générale Ordinaire publié au B.O.R.N.E. n°63 du 10 mars 2026, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

- Approbation des procédures et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes et des états financiers 2025

- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes

- Quitus aux administrateurs pour la gestion afférente à l'exercice 2025

- Fixation des jetons de présence des administrateurs et de l'indemnité à allouer au président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025

- Les pouvoirs sont accordés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les procédures de publication et de dépôt.

2- Assemblée Générale Extraordinaire :

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire datée du 04 avril 2026, enregistré à la recette des finances Charguia, le 07/04/2026, sous le n°26704379, quittance n°M088070, les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

- Approbation des procédures et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

- Procéder à une augmentation de capital social en numéraire, jusqu'à concurrence du montant souscrit et libéré par les actionnaires, sans que le capital dépasse un plafond global de 8.080.000, dinars c'est-à-dire l'équivalent de 808.000 actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription pour la participation à l'augmentation de capital au profit des anciens actionnaires

- Délégation au Conseil d'administration des pouvoirs nécessaires à l'effet d'augmenter le capital social, sur la base de ses seules décisions, en une ou plusieurs tranches, étant précisé que la date d'ouverture de chaque opération devra intervenir au cours de l'exercice 2026.

- Les pouvoirs sont accordés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les procédures de publication et de dépôt.

Une copie du PV de l'assemblée générale ordinaire a été déposée au RNE le 01/05/2026, quittance n°2026P99800889.

Une copie du PV de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au RNE le 08/05/2026, dépôt n°14204.

2026401650SANB2

**STES UNIPERSONNELLES A  
RESPONSABILITE LIMITEE**

## **LIQUIDATION**

**SOCIETE KRARTI ANIS AGRICOLE**

**SUARL en liquidation**

**Au capital de 1000 dinars**

**Siège social : 000, Henchir Ermil  
Oued Sbeyheya 1100, Zaghouan**

**Identifiant fiscal : 1842046FNM000**

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21/04/2026 enregistré à la recette des finances cité administrative Zaghouan, Quittance N°M039049, Enregistrement N°26501535, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable

Monsieur Sahbi BEN NASR, demeurant au 09 Rue el Imam el Bakri Montplaisir 1002 Tunis, a été nommé en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au Bureau N°03, 09 Rue el Imam el Bakri Montplaisir 1002 Tunis.

Les créanciers de la société sont invités à déclarer leurs créances auprès du liquidateur dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a également fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises sous le numéro 202648912 le 04-05-2026.

2026401640SRUB2

---

## **FONDS DE COMMERCE**

### **Ventes de fonds de commerce**

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé signé le 29/04/2026 enregistré à la recette des finances Mjez el Bebe et le 04/05/2026

sous le numéro 26201277 quittance n°M29093, monsieur Ramzi ben Mohamed ben Bader Trabelssi demeurant à cité 13 août argoub el zaater medjez el beb 9070 Béja a vendu à madame Mehrezya bent houssin ben ali chaouchi résident à chaouech medjez el beb 9070 Béja, la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de commerce de détail d'habillement au local situé à la rue farhat hached medjez el beb 9070 Béja.

Les oppositions seront reçues entre les mains de monsieur Ramzi ben Mohamed ben Bader Trabelssi à son domicile élu sis à cité 13 août argoub el zaater medjez el beb 9070 Béja et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette publication au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Assabah le 8 mai 2026.

2026R01412FCCC2

---

#### **Donation d'un fonds de commerce**

Suivant contrat de donation rédigé par Maître Sondos Euchy et Mustafa Amri daté le 16/06/2025 enregistré au registre ADHOC sous le n°9027, Mme Hela Bent Mohamed Arbi Ben ATTIA donne à son frère Achref Ben Abderazek Karkni, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Buvette et pâtisserie, sis 17 rue Taeib Mehiri Carthage Dermech.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse de fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 10/01/2026.

2026R01416FCCC2

---

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé dont la légalisation des signatures porte la date du 24/04/2026 enregistré à la Recette des Finances d'El Mourouj en

date du 24/04/2026 Quittance n°M036600 Enregistrement n°26201804 Monsieur KHALIFA BEN CHADHLI BEN LAAMARI GUESMI inscrit au Registre National des Etablissements sous le n°1695630T a cédé à Monsieur TAREK BEN ABDESSALEM BEN SALAH BEN BACHOUCHE la Totalité du Fonds de Commerce destiné à tout genre de commerce exploité au local sis au 159 Rue El Holm Cité Essalem El Mourouj 4 Ben Arous.

Le prix de vente a été consigné entre les mains de l'acquéreur Monsieur TAREK BEN BACHOUCHE à l'adresse du fonds vendu.

Toutes les oppositions éventuelles se feront entre ses mains à l'adresse de l'acquéreur - sis au 159 Rue El Holm Cité Essalem El Mourouj 4 Ben Arous dans un délai ne dépassant pas les vingt (20) jours à partir de la date de la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet Avis a été publié avec ses deux langues Officielle et française au Journal LE QUOTIDIEN en date du 8/5/2026.

2026R01424FCCC2

---

#### **Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 29/4/2026 et le 5-5-2026 enregistré à la recette des finances de SOLIMAN le 5-5-2026 quittance n°M29868 ; Enregistrement n°01123 M.MOHAMED RADWEN BEN SALAH a vendu à Mme HAJER WERGHMMI, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à l'Avenue HEBIB Bourguiba SOLIMAN - NABEUL, au prix de 3000.000 déposés entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'expiration du délai légal. Toute opposition sera effectuée à l'av HABIB Bourguiba SOLIMAN

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 10/05/2026.

2026R01426FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé datant du 17/4/2026 enregistré à la recette des finances de Monastir le 21/4/2026, Monsieur Abderazak Gharbi titulaire de la carte d'identité nationale n°04154098 du 04/09/2009 a cédé à Madame Zouhour Aguir titulaire de la carte d'identité nationale n°06762788 du 22/05/2019, la totalité d'un fonds de commerce sis à Rue Chadli Kallala Monastir ayant pour activité une pâtisserie :

Les oppositions auront lieu au cabinet de Maître Noureddine Allègue Imm. Le Pacha - 2ème étage bureau 2 Monastir.

Ceci est apparu au journal Echourouk du 26/04/2026.

2026S00619FCCC2

### **Contrat de donation d'un bien commercial**

Mr. Saleh Mlika, titulaire de la CIN n°02804703, délivrée le 19/01/2012, demeurant au 12 rue Sfax H.Sousse a conclu un contrat de don d'un fonds de commerce représentant un magasin pour la vente au détail de produits alimentaires, de légumes et de fruits situé à la route de la plage H.Sousse, Matricule fiscal n°0182408F, à son fils Mr. Zied Mlika, titulaire de la CIN n° 09265873, délivrée le 13/12/2016 demeurant au 12 rue Sfax H.Sousse. Le fonds de commerce est devenu la propriété, du donateur par auto construction conformément à un contrat de bail conclu entre lui et Mr. Taher ben haj fredj le 23/02/1985 et enregistré à la recette des finances de H.Sousse le 23/02/1985 (page 88 inscription 91), pour un prix total de cinquante mille dinars (50.000.000 D) dont trente mille dinars (30.000.000 D) représentant les éléments incorporels et vingt mille dinars (20 000 000 D) représentant les éléments corporels et ce conformément au contrat de don d'un fonds commercial établi le 31/03/2026 par les notaires Me Bechir Maskni et Me Faysal Gamra, et enregistré à la recette des finances de H. Sousse le 13/04/2026 reçu n°M046675.

Toutes oppositions à ce contrat peuvent être faite dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT au domicile élu de donataire à la route de la plage H.Sousse. Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 06/05/2026.

2026S00623FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 27/04/2026 enregistré à la recette des finances de Bir ali ben khlifa Sfax le 29/04/2026 sous le n°26200645 et la quittance n°M020824, Mr Ahmed ben Mohamed ben Mohamed abdelmoula, tunisien, demeurant à la route kaied Mohamed klm 08 passage masmoudi Sfax, a vendu à Mr Baha eddine ben noureddine ben ouun, tunisien, demeurant à Assdirat bir Ali Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en un local commercial pour activités commerciales et industrielles exploité au local sis à Avenue Habib Bourghuiba Bir Ali ben khalifa Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Le présent avis est publié aux journaux quotidiens «Achourouk» et le Quotidien le 01/05/2026.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées conformément à la loi auprès de l'avocat Maître Faiez Ben amor dans son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba Immeuble Intileka bloc B4 appartement 02 étage 4 à Sfax, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2026X00687FCCC2

### **Vente d'un Fonds de Commerce**

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Adel Benmahmoud avocat à Sfax, signé le 24/04/2026, enregistré à la recette des finances route gremda Sfax le 28/04/2026 sous le n°26201570, reçu n°M033995, OLFA BOUDABOUS sise à l'Avenue chaker rue elkhairia n°14 Elain a vendu à

AHMED Ghlaissia sis à route Gremda km 8 G n°165 Gremda Sfax, le Fonds de Commerce, avec tous les éléments corporels et incorporels exploité comme Buvette nommée «AFRICANO» sise à la Route Menzel Chaker km 4.5 Sfax. Cet extrait a été publié au journal quotidien "alsabah" n°24570 du 05/05/2026 page 12 et les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à la buvette sise à la Route Menzel Chaker km 4.5 Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au JORT.

2026X00688FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 14/04/2026, signé auprès de la municipalité de Tataouine et enregistré à la recette des finances de Tataouine le 14/04/2026 quittance n m 038004, Monsieur Ezzidine amara titulaire de la carte d'identité n°05943777, a vendu à Madame Yossra Elaloui, titulaire de la carte d'identité n°06573017 ; un fonds de commerce sis à Djerba, Rue Farhat Hachad, Midoun, consistant en la vente des vêtements d'occasion.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur sus-cité à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 6/5/2026.

2026X00689FCCC2

### **Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 16/03/2026 et enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba SFAX le 21/04/2026 n° de quittance M036680 n° d'enregistrement 0879-5731 ; MONSIEUR Mohamed bahri a vendu à MONSIEUR hamdi yahia et saief guabri un fonds de commerce exploité à rue sokra km 4 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de maître boubaba rebai à immeuble intilaka bloc B2 - 5 ETAGE.

CETTE ANNONCE A ETE PUBLIEE  
DANS LES JOURNAUX  
ECHOUROUK ET LE QUOTIDIEN LE  
30/04/2026.

2026X00691FCCCC

---

#### Avis

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de SIDI HSSIN Ariana le 16/04/2026, quittance n°M046744, Société «MED MOTORS» a vendu à la société «MIV MOTORS» la totalité du fonds de commerce sis à la route principale numéro 5 Tunis GP Route mjez elbeb borj chakir moyennant le prix de 5 000 000 d.

Toute opposition sera faite auprès de la vendeuse, rue Moaya ibn sofien Menzeh 6 Ariana dans les délais de 20 jours de la publication de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne. Cette vente est publiée dans deux journaux : Echourouk et Le Quotidien le 28 avril 2026.

2026401625FCCCC

---

#### CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Nouvelle Médina le 28/04/2026 quittance n°M034667 enregistrement n°26202140 la Société Slim Aouto MF 128451998 au Nom de sa Gérante Mme Aida Frini titulaire de C.I.N 00750588 a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce, sis au 39 Avenue de France Ben Arous, à Mr Moez Ben Mohamed Jerir.

Toute opposition sera faite Au vendeur à l'adresse du fonds de commerce, sis au 39 Avenue de France Ben Arous

Dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T sous peine de nullité.

Cette annonce est publiée au journal Assabah du 9/5/2026.

2026401629FCCCC

#### Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 17/04/2026 Enregistré à la RF Ettadhamen Le 20/04/2026 sous le n°26202029 reçu n°M039346, Mme. Fatma Mbarki (CIN n°00918843) agissant au nom de Mme. Sonia Sassi (CIN n°14760503) en vertu d'une procuration a vendu à : Mme. Ritej Mahmoud (CIN n°07493989) et Mme. Marihen Mahmoud (CIN n° 07481149) à parts égales, la totalité du fonds de commerce consistant au commerce de vêtements en détail et la vente de prêt-à-porter sis au 309 Avenue Ibn khaldoun, Cité 02 Mars Ettadhamen - Ariana. Les oppositions seront reçues entre les mains du mandataire Mme. Fatma Mbarki au 03 Rue 406, ksar said - Tunis dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT. Cet avis a été publié dans le journal La Presse en date du 05/2026.

2026401636FCCCC

---

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances BAB SOUIKA Tunis le 26 MARS 2025 quittance n°M024002 enregistrement N° 25201004, Mr Rchid ben taher ben Mohamed al alaoui CIN 00767075 a VENDU la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé au N°3 rue ghar al mil7 Tunis, à madame wasila bent al taher ben mohamed al alaoui PASSEPORT TUNISIEN N° R035361.

Toute opposition doit être signifiée chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T.

2026401641FCCCC

---

#### Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 20 Avril 2026 et enregistré à la recette des finances Palais de finance à Bizerte le 24 Avril 2026 N° de quittance M029138 et n° d'enregistrement 26201369 Monsieur

Ahmed Ben Khmaïs Adwani, demeurant 03 Rue El Aïn Jarzouna et inscrit au registre National des Entreprises sous le N°1388256E a vendu à Monsieur Bilel Ben Tijani MICHARGUI demeurant à Bir Messiouga Bizerte Sud à BIZERTE la totalité du fonds de commerce de fast food exploité par lui dans le local commercial sis au rez-de-chaussée du bâtiment Essaada situé à l'Angle Avenue 14 Janvier et rue Nelson Mandela à El Bhira Bizerte.

Les oppositions s'il y a lieu devront être présentées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la date de la parution de cet avis au J.O.R.T et seront reçues par Maître MESTOURA Khmaïs en son étude sise au 33 Avenue Taieb El M'hiri 7000 Bizerte.

Cet avis est publié aux journaux "le Quotidien page 9 et Achourouk page 22" parus le 05 Mai 2026.

2026401642FCCCC

---

#### Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation établi par les maîtres Hatem Bouzidi et Chamseddine Brouta le 18/12/2025, inscrit au registre des actes, page 32, sous le numéro 43, Mr. Mohamed Kamal Rahmani, titulaire de la C.I.N. algérienne n°000035229, a donné à son fils Mr. Hatem, Ibn Mohamed Kamal Rahmani, titulaire de C.I.N. algérienne n°000020726, la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente des fournitures de couture, situé au 12, rue Ibn Abdelrafie, quartier El Khadra, Tunis.

Toutes objections seront adressées à l'adresse de donation, conformément au Code de commerce de la République Tunisienne.

Cet article a été publié au Quotidien du 8 Mai 2026.

2026401644FCCCC

---

#### Location gérance libre

#### Résiliation de contrat de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 30/04/2026 enregistré à la

recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 04/05/2026 enregistrement 26302039, quittance n°M026919, il a été résilié le contrat de location d'un fonds de commerce du restaurant "EL ONS" sis au boulevard 14 janvier SOUSSE, appartenant à Mme Fouzia TOUZANI demeurant au boulevard 14 janvier Sousse, CIN N°02872683 Matricule fiscal 0047624F, au profit de la "STE FAHD EVENTS" S.A.R.L, capital 10.000dt, Matricule fiscal 1628691H, R.N.E 162869H. Siège social N°82 rue 118 la corniche SOUSSE 4000.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 07/05/2026.

2026S00621FCCC3

---

#### **Contrat de gérance libre**

Par acte sous seing privé en date du 23/09/2025 enregistré à la recette des finances ABOULKACEM CHEBBI selon reçu sous le n°M095229 enregistré sous le n°25304768 Mr Samet Wajdi a donné à Mr Tej Haykal un mandat de gérance libre de son fonds de commerce (Sandwich MADOU) situé au 33 Immeuble El intileka Sfax.

Toutes les oppositions seront reçues chez le mandataire situé à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours de l'apparition au JORT.

2026X00693FCCC3

---

#### **Location d'un Fonds de commerce**

Par contrat enregistré à la recette des Finances - Habib Thameur Tunis, le 14 Avril 2026 sous le N°26301005; Mme Zeineb Zoghلامي a loué à Mme Jalila Selmi le fonds de commerce de vente de tous articles d'habillements, chaussures et valises, exploité au 32 rue Charles de Gaulle Tunis et ce pour deux années, commençant le 1er Mai 2026 et finissant le 30 Avril 2028.

Le présent avis a été publié aux journaux «Essabah» et «le Temps» du 6/5/2026.

2026401627FCCC3

## **ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS**

### **Homologation de résolutions**

#### **Constitution d'un nouveau Syndic**

Conformément au procès-verbal de la réunion du 7 février 2026 enregistré auprès du service des impôts de Zahraa le 15 avril 2026 sous le numéro d'enregistrement 26700819 et le numéro de reçu M023813 pour le syndicat de la résidence Yasmine, 156 rue Farhat Hached, 2034 ZAHRA, il a été décidé d'élire et de nommer un nouveau conseil composé des membres suivants :

- Ammar Kasdaoui : Président
- Hadi Khmaissi : Trésorier
- Monji Barbouchi : Vice-président

Signé par le président du syndicat :  
Ammar Kasdaoui.

2026R01427APSF2

---

## **ACTES JUDICIAIRES**

### **Ventes aux enchères publiques**

#### **Vente aux enchères**

A la demande de : Messieurs Ghariani Belhassen (Avocat) et Ghariani Lassaad (retraité) fils de feu Ghariani Allala en leur qualité de saisissants et ayant élu domicile au cabinet de leur avocat Maître Ben Jaafar Kamel sis au 94 Avenue Med V à Tunis Belvédère.

Le tribunal de 1ère instance de Tunis procédera à la vente aux enchères de l'immeuble sis au 12 rue Souki Bel Khir à Tunis au dernier adjudicataire.

La mise à prix de vente est fixée à la somme de Cent Soixante-cinq sept cent deux dinars selon l'évaluation faite par l'expert Monsieur Ridha Kacem en exécution de l'ordonnance sur requête N°73930 du président du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 09/11/2025. La vente aux enchères aura lieu le 16/06/2026 devant le tribunal cité.

Il est à noter que la visite des lieux se fait les lundi, Mercredi et Vendredi de 14h à 17 heures toutes les semaines.

2026R01415VEPA1

---

#### **Vente immobilière aux enchères publiques**

#### **CHATTY BENCHIKH LAWYERS**

**Nadya CHATTY BENCHIKH**

**Avocat DOCTEUR EN DROIT**

**4 Rue Ibrahim Jaffel, Menzah4  
Tunis**

**IU : 1831730/K**

**Email :  
dr.chattybenchikh.avocat@gmail.com**

**70870232/23937023**

1. Partie saisissante : La banque Tuniso koweitienne en la personne de son représentant légal, SA inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 012357/ S siège social sis au 10 bis MOHAMED V, élisant domicile à l'Etude de son avocat poursuivant Maître Nadya CHATTY BENCHIKH, sise au 4 Rue Ibrahim Jaffel, Menzah 4 1004 Tunis, MF 1831730/k.

2. Partie saisie : MOUNIR MADOURI, cin 04635964, demeurant au 28 rue lieutenant ABDELAZIZ TEJ, la nouvelle médina ben arous, marié à sonia ben hedi ben tayeb chihi, sous le régime de la communauté des biens, elle-même intervenante dans le contrat de prêt.

3. Description de l'immeuble objet d'adjudication : L'ensemble de la propriété, connue sous le nom de «Radwan», est une maison située au 10 rue de Bologne, de superficie 199 mètres carrés dans le gouvernorat de Ben Arous, dont 145 m² habitable, il

comprend une entrée couverte donnant sur un hall d'entrée, un séjour, un salon, trois chambres, une salle d'eau avec hammam, un abri voiture couvert sur le toit, une cour terrasse privative inachevée et une cour arrière avec un petit débarras de superficie 1,5 mètres carrés. Cet immeuble, clôturé et entouré de commerces voisins, possède une porte d'entrepôt extérieure d'une superficie de 21 m<sup>2</sup> et deux portes de vente. Il est équipé de l'électricité, de l'eau courante, du gaz, du chauffage central et de la climatisation. Son sol est en marbre, ses portes et fenêtres sont en bois, protégées par des grilles en fer forgé. Il est en bon état.

4. La mise à prix : trois cent mille six cent quatre-vingt-sept dinars 806 millimes (300687.806 Dt), Frais en sus.

5. Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le 4 juin 2026 à partir de 9h du matin devant la chambre des ventes immobilières du Tribunal de première instance de BEN AROUS, sis sur la route nationale n°1, km 5, Chouchat, Radés, 2013.

6. visite et conditions de participation : La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures de travail et sans conditions précises La consultation du cahier de charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de BEN AROUS ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de BEN AROUS.

2026R01421VEPA1

---

### **Vente aux enchères publiques**

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 17/06/2026 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant: Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir.

MF : 646195 Q P M 000

Le poursuivant : Lotfi Fraj, ayant pour domicile élu cabinet Maître Ahmed Laouiti ; place leader, cité trabelsia Monastir.

Contre: Société Générale Construction Aménagement «SOGECAM» SARL, ayant son siège social à Hmada Sidi el khafi Bkalta, Gouvernorat de Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé "Al-Tafouq" objet du titre foncier 41112 Monastir composé d'une seule parcelle dont la superficie totale de 474 m<sup>2</sup> représenté par un terrain constructible situé sur la façade d'une rue dans la zone municipale de la ville d'Al Baqalta à proximité du cimetière du lieu, Il est entouré d'une clôture en briques et de colonnes en béton d'environ 3 mètres de haut et possède une porte en fer forgé.

Le terrain est situé dans la délégation de Bekalta gouvernorat de Monastir

Mise à prix: La mise à prix est fixée à 156.440.000 DT outre les frais de poursuite.

Les charges: Une hypothèque volontaire à hauteur de 30.000.000 inscrite le 23/02/2005 (Vol 106 N°224) au profit de la B T.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères: Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2026S00617VEPA1

---

### **Avis aux créanciers**

**Appel d'offre de faillite judiciaire, dossier numéro 240**

### **Tribunal de première instance de l'Ariana**

**STE MANUFACTURE TUNISIENNE DE BOULONNERIE (MATUBO) : 001912 7K**

Suite à l'accord du juge commissaire, le syndic de faillite de la société MANUFACTURE TUNISIENNE DE BOULONNERIE (MATUBO) Mr Safouen Gaddour annonce la mise en vente du matériel et machines diverses appartenant à la même société sis à Menzel Jemil sous forme d'appel d'offre avec plis fermés.

Pour les intéressés veuillez contacter le syndic de faillite pour octroyer le cahier de charge prix 50 dt non remboursables. Dernier délai le 22-05-2026.

Pour plus d'information, contactez le Syndic de faillite Safouen Gaddour à son adresse : Bureau n°4, 1er étage, 02 Avenue du Sahel Ben Arous, Tél : 20303839, e-mail : gsafouen@outlook.com.

2026R01418VEPA2

---

### **Cession des équipements divers**

En exécution du jugement n°915 prononcé par le tribunal de 1ère instance Tunis 1, il aurait procédé à la cession des équipement divers au plus offrant (panneaux photovoltaïques + matériels bureautique et informatiques + Groupe électrogène + 6 Onduleurs + Compresseur d'air + Sécheur d'air compresseur) et ce conformément aux clauses du Cahier des Charges. Les acquéreurs éventuels peuvent retirer le cahier des Charges (contre 100 D en espèce) en adressant leur offre comportant la mention «ne pas ouvrir SHAMS TECHNOLOGIE» au Bureau de M. Rached Zaghdoudi sis centre challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4 - 2068 Tél : 52.299.508, et ce au plus tard le 29/05/2026.

2026R01419VEPA2

---

### **Appel d'Offre de location pour 2 ans suivis de cession**

**De la Société Hôtelière et Touristique «EL-OLF» aux tiers**

En exécution du jugement n°609/53137 prononcé par le tribunal

de 1ère instance Tunis 1 le 12/06/2025, il aurait procédé à de location pour 2 ans suivis de cession au plus offrant tiers de la Société Hôtelière et Touristique «EL-OLF» (hôtel Dar EL-OLF - Yasmine Hammamet», conformément aux clauses du Cahier des Charges approuvé par le juge commissaire. Les acquéreurs éventuels peuvent retirer le cahier des Charges de Bureau du contrôleur d'exécution chargé de la cession (contre 500 D en espèce) en approuvant nécessairement les clauses dudit Cahier. Ils doivent adressé leur offre sous pli recommandé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et comportant la mention «A ne pas ouvrir Offre Cession EL-OLF» au Bureau de M. Rached Zaghdoudi sis centre challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4 2068 Tél : 52.299.508 / 71.472.065, et ce au plus tard le 19/06/2026. Les offres reçues après ce délai et / ou non conformes aux dispositions du Cahier des Charges, ne seront pas acceptées.

2026R01420VEPA2

---

### **Décision d'élargissement des mesures de Règlement Judiciaire**

#### **REGLEMENT JUDICIAIRE N°59**

#### **SOCIETE I. G. L. DISTRIBUTION**

**Siège social : route de Gabès km 10 zone industrielle Tina lots n°14 et 15 - 3012 Sfax Sud**

**Identifiant unique N° : 0418284V**

Conformément à la décision rendue le 16/04/2026 par le Président du Tribunal de première instance de Sfax 2 relative au règlement judiciaire n°59 concernant la société I. G. L. DISTRIBUTION, il a été décidé :

Premièrement : Etendre les mesures de redressement judiciaire ouvertes en vertu de la décision rendue par le Président du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 sous le numéro 59 en date du 08/07/2024 à l'encontre de la société I G L Distribution, et étendre pleinement ses effets juridiques à la société I G L Industrie,

y compris l'arrêt de toutes les procédures d'exécution dirigées contre elle et visant le recouvrement des dettes antérieures à la période de surveillance, notamment la suspension de la course de tous les intérêts et pénalités de retard, ainsi que la suspension des délais de déchéance, sauf ce qui est exclu par la loi.

- Deuxièmement : Unifier les procédures judiciaires à l'encontre des deux sociétés au sein d'un seul et même dossier de redressement judiciaire.

- Troisièmement : Prolonger les missions de l'administrateur judiciaire, Monsieur AJILI MOKHLES, précédemment désigné, pour une durée de trois (3) mois afin d'inclure la société concernée par l'extension.

- Quatrièmement : Ordonner à la société requérante I G L Industrie de verser une provision de cinq cents dinars (500 D) sur le compte des honoraires de l'administrateur judiciaire.

- Cinquièmement : Autoriser l'inscription du présent jugement au registre de la société I G L Industrie, la transmission d'une copie à la Commission de suivi des entreprises économiques, et sa publication au Journal Officiel de la République Tunisienne aux frais de la débitrice.

2026X00683VEPA2

---

### **Ouverture des procédures de règlement judiciaire**

**«STE MAHA MODEN» - SARL**

**Adresse : Route Kaied M'hamed km 1.5 Sfax**

**MF et RNE : 0620712C**

**N° Affiliation CNSS : 00233334-49**

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sfax en date du 5 Mai 2026, dans l'affaire de règlement judiciaire n°343 relative à la société «STE MAHA MODEN» a été décidé :

- Clôture des travaux de règlement amiable

- Autorisation de l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société « STE MAHA MODEN » représentée par son représentant légal et ouverture d'une période de contrôle, avec désignation du juge de l'entreprise comme juge commissaire.

- Nomination de l'expert comptable Mohamed TORJMEN en qualité d'administrateur judiciaire pour l'élaboration d'un plan de sauvetage.

- Suspendre les procédures d'exécution visant au recouvrement des dettes antérieures à la date d'ouverture de règlement judiciaire pour une durée ne dépassant pas la période de contrôle.

- Suspendre les procédures d'exécution visant à récupérer des biens meubles ou immeubles en raison du non paiement des dettes pour une durée ne dépassant pas la période de contrôle.

- Suspension du cours des intérêts, pénalités de retard et les délais de prescriptions, ainsi que des procédures de saisie portant sur les biens meubles et immeubles de la société pendant la période de contrôle.

- Suspension des procédures d'exécution engagées par les cautions et garants conformément aux dispositions de l'article 449 du code de commerce.

- Fixation de la date du 05 Mai 2026 comme date de cessation des paiements de la société.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances avec les pièces justificatives auprès de l'administrateur judiciaire à l'adresse suivante Cabinet Mohamed TORJMEN avenue sidi Lakhmi Immeuble Laperla Mezannine B1 Sfax 3027. Téléphone 74 401 985-70032059 et ce dans un délai de trente jours à partir de la date de publication du présent avis.

2026X00694VEPA2

## Ouverture des procédures de règlement judiciaire

«STE LA NATIONAL» - SARL

Adresse : Route Kaied M'hamed km 1.5 Sfax

MF et RNE : 0637215A

N° Affiliation CNSS : 00298406-34

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sfax en date du 05 Mai 2026, dans l'affaire de règlement judiciaire n° 342 relative à la société « STE LA NATIONAL » a été décidé :

- Clôture des travaux de règlement amiable
- Autorisation de l'ouverture des procédures de règlement judiciaire au profit de la société « LA NATIONAL » représentée par son représentant légal et ouverture d'une période de contrôle de sa situation, avec désignation du juge de l'entreprise comme juge commissaire.
- Nomination de l'expert comptable Mohamed TORJMEN en qualité d'administrateur judiciaire pour l'élaboration d'un plan de sauvetage.
- Suspendre les procédures d'exécution visant au recouvrement des dettes antérieures à la date d'ouverture de règlement judiciaire pour une durée ne dépassant pas la période de contrôle.
- Suspendre les procédures d'exécution visant à récupérer des biens meubles ou immeubles en raison du non paiement des dettes pour une durée ne dépassant pas la période de contrôle.
- Suspension du cours des intérêts, pénalités de retard et les délais de prescription, ainsi que des procédures de saisie portant sur les biens meubles et immeubles de la société pendant la période de contrôle.
- Suspension des procédures d'exécution engagées par les cautions et garants conformément aux dispositions de l'article 449 du code de commerce.
- Fixation de la date du 5 Mai 2026 comme date de cessation des paiements de la société.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances avec les pièces justificatives auprès de l'administrateur judiciaire à l'adresse suivante : Cabinet Mohamed TORJMEN avenue sidi Lakhmi Immeuble Laperla Mezannine B1 Sfax 3027. Téléphone 74 401985-70032059 et ce dans un délai de trente jours à partir de la date de publication du présent avis.

2026X00695VEPA2

---

### Fin de liquidation

M Mohamed Yazid Laabidi annonce que la liquidation des biens matrimoniaux entre Yosra Guili et Mongi sessi a fait l'objet de la fin de liquidation sur le dossier N°251 du tribunal de 1ère instance Ben Arous. Tous créanciers doivent contacter le liquidateur dans les délais légaux à partir de la date de cette annonce à son adresse Immeuble Alferdaws bureau n°3 Route Oued Ellil Kim 7 Manouba.

2026401626VEPA2

---

### Vente d'un terrain

Règlement judiciaire N°919

Société Tapis Amamou en Faillite

Capital Social : 19.500DT «SARL»

Identifiant Unique : 0837136/Q

CNSS : 235907-03

SIEGE SOCIAL : N°2 Rue Abdelouheb Tunis

Suite à l'autorisation du juge de la faillite au TPI de Tunis 1 en date du 29/04/2026 ordonnant au Syndic de la faillite de publier le cahier des charges pour la vente du terrain objet du titre foncier N°158129 Tunis appartenant à la société Tapis Amamou en faillite.

Le Syndic de la faillite informe tout intéressé de retirer le cahier des charges contre la somme non restituable de 150 dinars. Les offres doivent être remises au bureau du Syndic de la faillite M. Jalel HADDAD dans une enveloppe fermée ne mentionnant que la mention «Ne pas ouvrir vente de terrain - Société Tapis Amamou en faillite. «Règlement judiciaire N°919».

Le dernier délai de remise des offres au bureau du Syndic de la faillite M. Jalel HADDAD est fixé pour le vendredi 29/05/2026 à 17 heures. Le cachet du bureau d'ordre du cabinet fait foi. Toute offre parvenue après cette date sera refusée.

Pour tout renseignement ou pour visiter le terrain objet de la vente situé à la Cité Ibn Khaldoun sur la route principale vers la route N° 8 Tunis - Bizerte, veuillez-vous adresser au cabinet de l'expert-comptable M. Jalel HADDAD sis au, 1, Rue 2 Mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tunis. Sachant que la visite du terrain objet de la vente sera programmée après fixation d'un RDV avec le Syndic de la faillite.

Tél : 71.277.191 / mail : jalel.hadad@orange.tn

2026401630VEPA2

---

### Dépôt de l'état des créanciers au greffe du tribunal

Société «industrie des nouvelles briques»

Siège social : Zone zitouna - Kef

Capital social : 6.500.000

M.F : 1083095P

Le syndic de faillite Aifa Badreddine de la société «industrie des nouvelles briques» dans l'affaire numéro 2020/699 du 28/02/2025, sis à la rue Abou Baker Al Bokri, immeuble luxor 2, 3ème étage B3.5 MONTPLAISIR - TUNIS, informe tous les créanciers du dépôt de l'état des créances visé par le juge commissaire au greffe du tribunal de première instance du KEF.

Tous les créanciers sont invités à formuler les contredits et les réclamations au greffe, soit par eux mêmes, soit par mandataire, par voie de mention sur l'état des créances, et ce durant les 10 jours suivant cette annonce devant son excellence le juge commissaire au Tribunal de Première Instance du KEF.

2026401646VEPA2

## **Appel d'offre sous régime le mieux offrant**

### **Vente d'équipement, de fournitures et de machines industrielles**

#### **SYNDIC DE FAILLITE BADREDDINE AIFA**

Le syndic de faillite de la société «EMBEDDED SOLUTIONS & ANDVANCED» BADREDDINE AIFA lance un avis d'appel d'offre pour la vente d'équipements, fournitures et de machines industrielles.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite est invitée à se présenter au bureau du syndic de faillite Maître AIFA BADREDDINE sis à la rue abou baker al bakri immeuble oxor 2 / 3ème étage B3.5- Montplaisir - Tunis, la date limite de réception des offres est fixée le 08/06/2026.

Tél : 71 906068/23322507 pour l'achat du cahier des charges.

2026401647VEPA2

---

## **CONVOICATIONS**

### **Sociétés anonymes**

#### **Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire**

#### **Société Tunisienne des industries de Raffinage des Huiles Alimentaires**

«STIROA»

#### **Société anonyme**

**Au capital de : 8 569 120 Dinars**

**Siège social : Jbel El Ouest Route du Fahs - Km 29 Zaghouan**

**Immatriculée au RNE de Tunis sous l'identifiant unique : 736255L**

**Matricule fiscal : 736255L/D/M/000**

**Matricule CNSS : 00265249-51**

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne des industries De Raffinage Des Huiles Alimentaires «STIROA» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 04 Juin 2026 à 14h au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'Assemblée Générale ordinaire,

2) Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022

4) Approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022

5) Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition de Messieurs les actionnaires au siège social de la société.

2026R01414SANB3

---

#### **CONVOICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ANNEE 2025**

**LE MERCREDI 10 JUIN 2026**

#### **DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS**

«SOTUMAG»

#### **SOCIETE ANONYME**

#### **SIEGE SOCIAL : ROUTE DE NAASSEN BIR KASSAA**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2025 LE MERCREDI 10 JUIN 2026 à 10h00 heures au siège de la «SOTUMAG» - Route de Naassène Bir Kassâa Ben Arous, pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

1) Examen des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2025,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025,

3) Approbation des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2025,

4) Affectation des bénéfices de l'exercice 2025,

5) Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2025.

6) Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit afférent à l'exercice 2025,

7) Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs au conseil d'administration.

8) Quitus aux membres du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédants au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2026R01422SANB3

---

#### **AVIS AUX ACTIONNAIRES**

#### **TUNINVEST SICAR**

#### **SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE**

**Au capital de 966.000 dinars**

**Régie par la loi n°88-92 du 2 Août 1988,**

**Telle que modifiée et complétée par les textes adéquats**

**Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène**

**Tél. : 71 189 800**

**IU : 0492711K**

Messieurs les actionnaires de TUNINVEST SICAR sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui se tiendra le Jeudi 11 Juin 2026 à 10H00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises «I.A.C.E.», Boulevard Principal du Lac Turkana, Les Berges du Lac, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025 ;

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2025 ;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2025 ;

4- Approbation des conventions et opérations régies par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Affectation des résultats ;

7- Jetons de présence ;

8- Renouvellement du mandat de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires

9- Démission d'un Administrateur; et

10- Délégation de pouvoirs.

2026R01423SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES «SAH»**

**SOCIETE ANONYME**

**AU CAPITAL DE 84 015979,000 DT**

**SIEGE SOCIAL : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis**

**Identifiant Unique : 0492586Z**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES «SAH» SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09 Juin 2026 à 10H00 à l'établissement de la société sis à la Z.I Zriba Hammam - Zaghouan à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2025 et du rapport de gestion du groupe;

2- Lecture du rapport, général et spécial, des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2025 de la société SAH et du groupe et approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2025 ;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2025 et décision de distribution de dividendes;

4- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;

6- Détermination et attribution des jetons de présence 2025 aux membres du Conseil d'Administration;

7- Allocation aux membres du Comité Permanent d'Audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité 2025 ;

8- Désignation ou renouvellement des mandats des Administrateurs venant à échéance;

9- Pouvoirs pour formalités.

2026R01425SANB3

---

**Convocation à l'AGO**

**FUTS METALLIQUES ET EMBALLAGES PLASTIQUE**

**S.A. "METALPLAST"**

**Au capital de 811.080 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés**

**MF : 0000630B/A/M/000**

**Identifiant unique : 0000630B**

Messieurs les actionnaires de la S.A. METALPLAST sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 9 juin 2026 à 9 heures, dans les locaux de l'hôtel «The Residence Hotel» à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2025 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat 2025 et fixation du montant de dividende à verser.

6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2025.

7) Renouvellement de mandats d'administrateurs et/ou nomination de nouveaux administrateurs.

8) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2026R01428SANB3

---

**Convocation à l'AGO**

**SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT**

**S.A. «SODIAC EMBALLAGES»**

**Au capital de 5.000.000 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés**

**MF : 0026402C/A/M/000**

**Identifiant unique : 0026402C**

Messieurs les actionnaires de la S.A. SODIAC EMBALLAGES sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 9 juin 2026 à 11 heures, dans les locaux de l'hôtel «The Residence Hotel» à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2025 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat 2025 et fixation du montant du dividende à verser.

6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2025.

7) Renouvellement de mandats d'administrateurs et/ou nomination de nouveaux administrateurs.

8) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2026R01429SANB3

**Convocation à l'AGO**

**INNOVATIVE TUBE COMPANY**

**S.A. «INTUCO »**

**Au capital de 9.352.560 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés**

**MF : 1691920J/A/M/000**

**Identifiant unique : 1691920J**

Messieurs les actionnaires de la S.A. INTUCO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 9 juin 2026 à 14 heures, dans les locaux de l'hôtel «The Residence Hotel» à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2025 du Conseil d'Administration à l'AGO.
- 2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- 3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial.
- 4) Quitus individuels aux administrateurs.
- 5) Affectation du résultat 2025 et fixation du montant de dividende à verser.
- 6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2025.
- 7) Renouvellement de mandats d'administrateurs et/ou nomination de nouveaux administrateurs.
- 8) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes arrivé à son terme.
- 9) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2026R01430SANB3

**Convocation à l'AGO**

**SOCIETE SOFIP-SICAF**

**S.A. «SOFIP-SICAF»**

**Au capital de 1.500.000 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés**

**MF : 0492569Y/N/M/000**

**Identifiant unique : 0492569Y**

Messieurs les actionnaires de la S.A. SOFIP-SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 10 juin 2026 à 11 heures, au siège de la société, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2024 du Conseil d'Administration à l'AGO.
- 2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- 3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial 2024.
- 4) Quitus individuels aux administrateurs pour l'exercice 2024.
- 5) Affectation du résultat 2024 et fixation du montant du dividende à verser.
- 6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2024.
- 7) Lecture et approbation du rapport de gestion 2025 du Conseil d'Administration à l'AGO.
- 8) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- 9) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial 2025.
- 10) Quitus individuels aux administrateurs pour l'exercice 2025.
- 11) Affectation du résultat 2025 et fixation du montant du dividende à verser.
- 12) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2025.
- 13) Renouvellement de mandats d'administrateurs et/ou nomination de nouveaux administrateurs.
- 14) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes arrivé à son terme.
- 15) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2026R01431SANB3

**Convocation à l'AGO**

**SOCIETE GENERALE DE SERVICES ET DE TRAVAUX EN REGIE**

**S.A. "SGSTR"**

**Au capital de 50.000 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés**

**MF : 0082723H/A/M/000**

**Identifiant unique : 0082723H**

Messieurs les actionnaires de la S.A. SGSTR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 10 juin 2026 à 9 heures, au siège de la société, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2024 du Conseil d'Administration à l'AGO.
- 2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- 3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial 2024.
- 4) Quitus individuels aux administrateurs pour l'exercice 2024.
- 5) Affectation du résultat 2024 et fixation du montant du dividende à verser.
- 6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2024.
- 7) Lecture et approbation du rapport de gestion 2025 du Conseil d'Administration à l'AGO.
- 8) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- 9) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial 2025.
- 10) Quitus individuels aux administrateurs pour l'exercice 2025.
- 11) Affectation du résultat 2025 et fixation du montant du dividende à verser.
- 12) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2025.

13) Renouvellement de mandats d'administrateurs et/ou nomination de nouveaux administrateurs.

14) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes arrivé à son terme.

15) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2026R01432SANB3

---

#### Convocation à l'AGO

**SOCIETE NOUVEAUX  
EMBALLAGES TUNISIENS**

**S.A. «NET»**

**Au capital de 787.500 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière 2040  
Radés**

**MF : 0015077A/A/M/000**

**Identifiant unique : 0015077A**

Messieurs les actionnaires de la S.A. NET sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 10 juin 2026 à 10 heures, au siège de la société, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2024 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

3) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial 2024.

4) Quitus individuels aux administrateurs pour l'exercice 2024.

5) Affectation du résultat 2024 et fixation du montant du dividende à verser.

6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2024.

7) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes arrivé à son terme.

8) Lecture et approbation du rapport de gestion 2025 du Conseil d'Administration à l'AGO.

9) Lecture du rapport spécial et du rapport général du Commissaire aux Comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

10) Approbation des conventions faisant l'objet du rapport spécial 2025.

11) Quitus individuels aux administrateurs pour l'exercice 2025.

12) Affectation du résultat 2025 et fixation du montant du dividende à verser.

13) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2025.

14) Renouvellement de mandats d'administrateurs et/ou nomination de nouveaux administrateurs.

15) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2026R01433SANB3

---

#### CONVOCATION

**SOMEF TUNISIE -SA**

**Rue des usines, Zone Industrielle  
Sidi Rézig - 2033 Mégrine**

**SA au capital de 20.500.000 dinars**

**MF : 046110D/A/M/000**

**RC : B179751997**

**Affiliation CNSS : 083304-78**

Messieurs les actionnaires de la société SOMEF TUNISIE -SA sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 2 Juin 2026 à 10 h au siège social de la société, sis à la zone industrielle Sidi Rézig 2033 Mégrine, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2025.

2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2025.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2025.

5. Donner quitus aux administrateurs et au Président Directeur Général et fixation du montant des jetons de présence.

6. Approbation des conventions réglementées s'il y a lieu.

7. Questions diverses.

Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à votre disposition au siège social de la société.

2026R01437SANB3

---

#### CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE EL MAWASSIR**

**S. A au capital de 20 000 000 DT**

**Siège Social : Z.I MEGRINE-  
RYADH, Rte Z4, 2014**

**R.C : B132091996**

**I.U : 0036050D**

Messieurs les actionnaires de la société EL MAWASSIR sont convoqués le lundi 08 Juin 2026 à 10H00 au siège de la société Z.I Rte Z4, Megrine Ryadh et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31/12/2025

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs audit exercice

3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2025 et affectation des résultats,

4- Approbation des conventions réglementées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2025

6- Nomination des membres du conseil d'administration

7- Nomination du commissaire aux comptes

8- Fixation des jetons de présence

9- Questions diverses.

2026R01439SANB3

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE LES COMPTOIRS  
MAGHREBINS COMAG**

**S.A au capital de 1 150 000 DT**

**Siège Social : Z.I MEGRINE-  
RYADH, Rte Z4, 2014**

**RNE : B132111996**

**IU : 0042918W**

Messieurs les actionnaires de la société LES COMPTOIRS MAGHREBINS sont convoqués le lundi 08 JUIN 2026 au siège de la société à 12,00 heures à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2025,
- 2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,
- 3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2025 et affectation des résultats,
- 4) Approbation des conventions réglementées par les articles 200 et 475 du CSC
- 5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2025,
- 6) Fixation des jetons de présence,
- 7) Questions diverses.

2026R01440SANB3

**CONVOCACTION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**DE LA SOEETE LA PAIX S.A**

**Siège Social : GP1 KM12 EZZAHRA**

**Identifiant Unique: 0035743Y**

Messieurs les actionnaires de la société LA PAIX S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 12/06/2026 à 11h00 à La Médina Méditerranéa, Yasmine Hammamet, Hammamet Sud, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2025.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2025.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2026R01441SANB3

**CONVOCACTION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**LA SOCIETE LA PAIX S.A**

**Siège Social : GP1 KM12 EZZAHRA**

**Identifiant Unique : 0035743Y**

Messieurs les actionnaires de la société LA PAIX S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 12/06/2026 à 10h30 à La Médina Méditerranéa, Yasmine Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la situation comptable de la société arrêtée au 31/12/2025 et de la méthode comptable appliquée dans l'opération de fusion par absorption par laquelle la société PARCS ET LOISIRS sera absorbée par société La Paix.
2. Approbation du projet de Traité de fusion par absorption par lequel la société PARCS ET LOISIRS sera absorbée par la société La Paix, de ses annexes ainsi que les actifs et les passifs qui seront transférés à la société par cette opération.
3. Approbation que cette opération d'absorption de la société PARCS ET LOISIRS n'entraîne aucune augmentation de capital de la société La Paix et que celle-ci ne profite pas d'actions en contrepartie d'annulation de ses parts sociales dans la société PARCS ET LOISIRS.

4. Autoriser Le Directeur Général de la société La Paix à signer pour le compte de celle-ci le contrat de fusion par absorption et tous contrats et procès-verbaux nécessaires.

5. Approbation de la dissolution anticipée de la société PARCS ET LOISIRS dès la réalisation de son absorption par société La Paix.

6. Octroi de pouvoirs pour formalités.  
2026R01442SANB3

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**TELNET INCORPORATED**

**SOCIETE ANONYME -  
TOTALEMENT EXPORTATRICE**

**CAPITAL SOCIAL: 7.000.000 TND**

**SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE  
ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-  
1082 - TUNIS MAHRAJENE**

**Identifiant Unique : 0539731 T**

Les actionnaires de la société TELNET INCORPORATED, en abrégé : "TELNET Inc", sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu Jeudi 18 Juin 2026 à 14 Heures à l'Immeuble «TELNET TECHNOCENTRE» sis à la rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 ;
3. Approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
4. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2025 ;
5. Examen et approbation de la reconduction des conventions et opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales; et
6. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.  
2026R01443SANB3

---

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DATA BOX**

**SOCIETE ANONYME - PARTIELLEMENT EXPORTATRICE**

**CAPITAL SOCIAL: 1.150.000 TND**

**SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE**

**Identifiant Unique: 0565877L**

Les actionnaires de la société DATA BOX sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 18 Juin 2026 à 15 Heures à l'immeuble "TELNET TECHNOCENTRE" sis à la rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 ;
3. Approbation des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
4. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2025 ;
5. Examen et approbation de la reconduction des conventions et opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales; et
6. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.  
2026R01444SANB3

**CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**TELNET TECHNOLOGIES**

**SOCIETE ANONYME-TOTALEMENT EXPORTATRICE**

**CAPITAL SOCIAL: 1.500.000 TND**

**SIEGE SOCIAL: 7ème ETAGE IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD TUNIS 1082**

**Identifiant Unique : 0942100S**

Les actionnaires de la société TELNET TECHNOLOGIES sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu Jeudi 18 Juin 2026 à 16 Heures à l'Immeuble "TELNET TECHNOCENTRE" sis à la rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 ;
3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2025 ;
4. Quitus à donner aux Administrateurs;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2025 ;
7. Examen et approbation de la reconduction des conventions et opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales; et
8. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2026R01445SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Juin 2026**

**ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES**

**S.A, au capital de 30.000.000 de D**

**Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 - Tunis**

**RNE : N°0000080S**

**MF : 000080S/P/M 000**

**Matricule CNSS : 12803/96**

Messieurs les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 09 juin 2026 à 10 heures, au siège social sis au 45, Avenue Kheireddine Pacha - Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2025 ;
- 2) Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 ;
- 3) Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
- 4) Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales;
- 5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
- 7) Réaffectation des réserves à régime spécial;
- 8) Renouvellement de mandats d'Administrateurs;
- 9) Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des Comités règlementaires.

2026R01450SANB3

---

**Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire**

**«SIBAC»**

**SOCIETE INDUSTRIELLE DE BACHES & DE CONFECTION**

**SOCIETE ANONYME**

**AU CAPITAL DE 600 000 DINARS**

**SIEGE SOCIAL : CENTRE BABEL - BLOC D RUE 8000 MONTPLAISIR - 1002 TUNIS**

**RNE : 0002088K**

**M.F : 0002088 K/A/M/000**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE DE**

BACHES & DE CONFECTION «SIBAC», SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 600 000 DINARS, SONT CONVOQUES AU SIEGE SOCIAL, LE MERCREDI 17 JUIN 2026 A DIX HEURES (10H00), EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE, A L'EFFET DE DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1- LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE 2025;

2- LECTURE DES RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES CONCERNANT L'EXERCICE 2025 ;

3- EXAMEN ET APPROBATION DES CONVENTIONS CONCLUES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES;

4- EXAMEN ET APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2025 ;

5- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 ;

6- QUITUS AUX ADMINISTRATEURS POUR L'EXERCICE 2025 ;

7- POUVOIRS.

2026R01452SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Hôtelière Touristique et Balnéaire "MARHABA"**

**Société Anonyme**

**Au capital de 847.710 dinars**

**RNE : 004595J**

**Siège social : Route Touristique 4039 Sousse**

Messieurs les actionnaires de la SHTB MARHABA sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 28 juin 2026 à partir de neuf heures à la salle de conférence de l'Hôtel Tour Khalaf à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivants :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2025.

2. Lecture du rapport de gestion du groupe MARHABA relatif à l'exercice 2025.

3. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2025.

4. Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2025.

5. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels de l'exercice 2025.

6. Approbation du rapport de gestion du groupe et des états financiers consolidés de l'exercice 2025.

7. Approbation des opérations et conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article

475 du code des sociétés commerciales.

8. Affectation du résultat de l'exercice 2025.

9. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2025.

10. Fixation des rémunérations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025.

11. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

12. Pouvoir pour formalités.

2026S00625SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**MARHABA RESORTS HOLDING**

**Société Anonyme**

**Au capital de 2 000 000 dinars**

**RNE : 1793802T**

**Siège social: Route Touristique 4039 Sousse**

Messieurs les actionnaires de la Société MARHABA RESORTS HOLDING sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 28 juin 2026 à partir de huit heures 45 minutes au siège social de l'Hôtel Tour Khalaf à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2025.

2. Lecture du rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2025.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2025.

4. Approbation des opérations et conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Sociétés commerciales.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2025.

6. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2025

7. Nomination d'un Administrateur

8. Pouvoir pour formalités.

2026S00626SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE TOURISTIQUE "TOUR KHALEF"**

**S.A au Capital de 1.000.000 DT**

**R.N.E : 004758 K**

**Siège Social : Route Touristique 4039 Sousse**

Le Conseil d'Administration de la Société Touristique Tour Khalef à Sousse réuni le 21 Avril 2026, invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Dimanche 28 Juin 2026 à dix heures (10H00) à l'hôtel Tour Khalef «à la salle de conférence» à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et du délai de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2025.

2. Lecture, approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2025 et quitus aux administrateurs pour la gestion 2025.

3. Lecture des Rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des Etats financiers relatifs à l'exercice 2025.

4. Approbation des opérations et des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.
5. Affectation des Résultats de l'exercice 2025.
6. Fixation des jetons de présence.
7. Alimentation du fond social.
8. Renouvellement partiel des mandats d'administrateurs.
9. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.
10. Pouvoir de formalités juridiques.

2026S00629SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Et à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

**Société de Transport du Sahel  
Société anonyme**

**Au capital de 400.000 Dinars**

**Siège Social : Avenue Léopold Senghor - Sousse**

**RC : B187451996**

**M.F : 04698QAM000**

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport du Sahel sont convoqués pour se réunir en assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire et ce le Jeudi 11 Juin 2026 à 10 heures du matin, à la salle de réunion de l'entrepôt central de la société de transport du sahel sise à Sidi Abdelhamid Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**I. Assemblée Générale Ordinaire :**

1. Approbation du retard de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2021.
2. Examen du rapport du conseil d'Administration concernant l'exercice 2021.
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.
4. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'année 2021.
5. Affectations du résultat pour l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

7. Nomination des nouveaux gestionnaires.

8. Elections de nouveaux membres au conseil d'administration représentant les privés pour les années 2026, 2027 et 2028.

**II. Assemblée Générale Extraordinaire:**

1. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2026S00634SANB3

---

**SOCIETE «ECHIFA Holding» SA**

**Société Anonyme**

**Au capital de 28 937 580 Dinars**

**Siège Social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse**

**RNE : 1418842L**

**MF : 1418842L A M 000**

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025, pour le mardi 09 juin 2026 à onze heures au siège social sis au Boulevard du 14 janvier - Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports de gestion du Conseil d'administration, et approbation des états financiers relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2025 ;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2025 ;
3. Affectation du résultat comptable de l'exercice 2025 ;
4. Quitus aux Conseil d'Administration pour l'exercice 2025;
5. Approbation des conventions réglementées;
6. Fixation du montant des jetons de présence;
7. Questions diverses.

2026S00635SANB3

**SOCIETE «ECHIFA Holding» SA**

**Société Anonyme**

**Au capital de 28 937580 Dinars**

**Siège Social : Boulevard du 14 Janvier - Sousse**

**RNE : 1418842L**

**MF : 1418842L A M 000**

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024, pour le mardi 09 juin 2026 à dix heures au siège social sis au Boulevard du 14janvier - Sousse à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports de gestion du Conseil d'administration, et approbation des états financiers relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2024 ;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes et approbation des états financiers relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2024 ;
3. Affectation du résultat comptable de l'exercice 2024;
4. Quitus aux Conseil d'Administration pour l'exercice 2024;
5. Approbation des conventions réglementées;
6. Fixation du montant des jetons de présence ;
7. Questions diverses.

2026S00636SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**POLYCHEMICALS TUNISIA**

**Société Anonyme**

**Au capital de 320.000 Dinars**

**Siège social: Av. Hedi Chaker Immeuble Ennour Escalier B 1er étage 3000 SFAX**

**Immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique : 0418044E**

Les actionnaires au capital de la société «Polychemicals Tunisia» sont convoqués à l'Assemblée Générale

Ordinaire, qui sera tenue, le Mardi 09 Juin 2026 à 11 h du matin au siège social de ladite société susmentionnée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2025.
  - 2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025.
  - 3) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2025.
  - 4) Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - 5) Affectation du résultat de l'exercice 2025.
  - 6) Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées pour l'exercice 2025.
  - 7) Quitus au président et membres du conseil d'administration et au Directeur Général pour leur gestion durant l'exercice 2025.
  - 8) Questions diverses.
  - 9) Pouvoirs pour formalités.
- 2026X00685SANB3

---

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**Société Tunisienne de Transit d'Agences et de Transports**

**( S T T A T )**

**S.A AU CAPITAL DE 2.600.000 D**

**SIÈGE SOCIAL : Avenue Hédi Chaker Imm. Ennour Esc B 1er étage 3000 Sfax**

**Immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° : 0004217J**

Nous avons l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires au capital de la Société Tunisienne de Transit d'Agences et de Transports (STTAT) sus-identifiée à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Vendredi le 22 Juin 2026 à 10h00 du matin au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport de gestion se rapportant à l'exercice 2025;
  - 2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2025;
  - 3) Approbation du rapport de gestion se rapportant à l'exercice 2025;
  - 4) Approbation des états financiers de l'exercice 2025;
  - 5) Affectation des résultats de l'exercice 2025;
  - 6) Distribution de bénéfices à partir des résultats reportés;
  - 7) Quitus aux membres du Conseil d'administration, au Président Directeur Général et au Directeur Général Adjoint;
  - 8) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
  - 9) Allocation de jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025;
  - 10) Pouvoirs pour formalités légales.
- 2026X00686SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra**

**Le 09 Juin 2026**

**"UNITED FINANCIAL MANAGEMENT HOLDING" SA**

**"UFM HOLDING" SA**

**SA au capital de 5000.000,000 D**

**Siège social : Route de Gremda Km 2.5 Sfax**

**MF : 1713536 B/A/M/000**

Les actionnaires de la société «UFM HOLDING» sont convoqués pour l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi le 09/06/2026 à 10 heures du matin au siège de la société pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Réduction du capital social qui sera réservé à tous les actionnaires de la société relativement à leur droit de souscription préférentiel de souscription.

2- Changement de la forme juridique de la société et modification corrélative des statuts, acceptation de la démission des membres du Conseil d'Administration et nomination d'un gérant de la société.

3- Changement de l'objet social de la société,

4- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents légaux relatifs à l'assemblée sont disponibles au siège social de la société dans le délai légal. Vous pouvez être représenté à la réunion et au vote lors de l'assemblée.

2026X00692SANB3

---

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN**

**Société Anonyme**

**Au capital de 1.440.000,000 dinars**

**Siège social : Route de Gabès Km 1,5 SFAX**

**Identifiant Unique : 011341E**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Comptoir National Tunisien sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le vendredi 19 Juin 2026 à 11 h30 à la succursale de Tunis, Rue de l'énergie solaire Charguia1 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025.
- 2) Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.
- 3) Approbation des conventions inscrites dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2025.
- 4) Fixation des jetons de présence des administrateurs.
- 5) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025.
- 6) Affectation des résultats de l'exercice 2025.
- 7) Franchissement de seuils de participations.

8) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025.

9) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par le Président du Conseil, le Directeur Général et les administrateurs.

10) Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2025.

11) Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2025.

12) Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2025.

13) Nomination des membres du conseil d'administration.

2026X00701SANB3

---

### **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'INDUSTRIE DU BOIS**

**S.T.I.B**

**Société Anonyme**

**Au capital de 820.000,000 dinars**

**Siège social : Rue de l'Energie Solaire, La Charguia, Tunis, C/O CNT**

**Identifiant Unique : 0002383P**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de l'Industrie du Bois sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 16 Juin 2026 à 11 h au siège social, Rue de l'énergie solaire Charguia 1 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025.

2) Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

3) Approbation des conventions inscrites dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2025.

4) Fixation des jetons de présence des administrateurs.

5) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2025.

7) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par le Président du Conseil et les administrateurs.

8) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025.

9) Nomination des membres du conseil d'administration.

10) Nomination du commissaire aux comptes.

2026X00708SANB3

---

### **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE PRESSE**

**«SOTUPRESSE»**

**Société anonyme**

**Au capital de 570.000,000 dinars**

**Siège social : 3 rue du Maroc, Tunis**

**Identifiant Unique : 0002497Z**

Les actionnaires de la société anonyme dite «Société Tunisienne de Presse SOTUPRESSE», sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 2 Juin 2026 à 10h00 au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2025

2. Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2025.

3. Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2025.

4. Approbation des conventions avec les administrateurs selon l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2025.

6. Quitus aux administrateurs sur la gestion de l'exercice 2025.

7. Renouvellement du mandat d'Administrateur.

8. Désignation d'un Commissaire aux Comptes.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire pourvu que ce mandataire soit lui-même actionnaire.

2026401624SANB3

---

### **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE POUR LE 10 JUIN 2026**

**SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE MARINA Gammarth**

**Société Anonyme**

**Au capital de 15.000.000 Dinars**

**Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis**

**Identifiant Unique : 0907252 J**

**Affiliation CNSS : 00252773-88**

Suite à la Décision du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 05 Mai 2026, Messieurs les actionnaires de la Société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE MARINA Gammarth sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour le Mercredi 10 Juin 2026 à 15 Heures au Siège de la Société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE MARINA Gammarth sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du Rapport du Conseil d'Administration, le Rapport Général et le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'activité de la Société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE MARINA Gammarth durant l'Exercice 2025.

2- Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2025.

3- Affectation du Résultat de l'Exercice 2025.

4- Renouvellement du Mandat d'un membre du Conseil d'Administration.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette Assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les Documents qui seront examinés lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au Siège Social de la Société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE MARINA GAMMARTH sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 et ce, durant les délais légaux.

2026401628SANB3

---

**Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire**

**Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie**

«SOPIAT»

**Société Anonyme**

**Au capital social de 27.600.000 D**

**Siège Social : Imm 216, 3ème étage, Zone d'activité Khereddine, Tunis**

**Identifiant Unique : 752097J**

Le Conseil d'Administration tenu le 05 Mai 2026 convoque les actionnaires de la société SOPIAT à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 10 Juin 2026 à 15 heures au siège de la société sis à l'immeuble 216, 3ème étage, Zone d'activité Khereddine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2025
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025
4. Approbation des conventions réglementées
5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2025
6. Affectation du résultat de l'exercice 2025
7. Attribution des jetons de présence
8. Pouvoirs.

2026401631SANB3

**Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire**

**SOCIETE DE TANIT INTERNATIONAL**

**SOCIETE ANONYME**

**Capital Social : 60.000.000 Dinars**

**Siège Social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis**

**IDENTIFIANT UNIQUE : 296147H**

Le Conseil d'Administration tenu le 06 Mai 2026 convoque les actionnaires de la société Tanit International «STI» à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 10 juin 2026 à 10h00 au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture, examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025;
2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes pour les comptes de la STI et approbation des états financiers de la STI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
3. Approbation des conventions réglementées ;
4. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ;
5. Entérinement de la cooptation d'un Administrateur;
6. Quitus aux Administrateurs;
7. Désignation des Administrateurs;
8. Désignation du Commissaire aux comptes;
9. Pouvoirs.

2026401632SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire**

**SOCIETE DE TANIT INTERNATIONAL**

**SOCIETE ANONYME**

**Capital Social : 60.000.000 Dinars**

**Siège Social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis**

**IDENTIFIANT UNIQUE : 296147H**

Le Conseil d'Administration tenu le 06 Mai 2026 convoque les actionnaires

de la société Tanit International «STI» à l'Assemblée Générale extraordinaire devant se tenir le 10 juin 2026 à 9h au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Maintien de l'activité de la Société en application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales;

2. Pouvoirs.

2026401633SANB3

---

**PROJET D'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2026**

**SOCIETE TOURISTIQUE SAHARA PALACE S.T.S.P**

**SOCIETE ANONYME**

**Capital social : 8.000.000 de Dinars**

**Siège social : 70 - 72 Avenue Habib Bourguiba 1000 - Tunis**

**IDENTIFIANT UNIQUE : 957107C**

Le Conseil d'Administration tenu le 06 Mai 2026 convoque les actionnaires de la société STSP à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 10 Juin 2026 à 10h30 heures au siège de la société 70-72 Avenue Habib Bourguiba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture, examen et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des Etats Financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2025
- 3- Approbation des conventions réglementées;
- 4- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- 5- Quitus aux Administrateurs;
- 6- Nomination des Administrateurs;
- 7- Pouvoirs.

2026401634SANB3

**PROJET D'ORDRE DU JOUR DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2026  
SOCIETE TOURISTIQUE SAHARA  
PALACE**

**S.T.S.P**

**SOCIETE ANONYME**

**Capital Social : 8.000.000 de Dinars**

**Siège social : 70 - 72 Avenue Habib  
Bourguiba 1000 - Tunis**

**MATRICULE FISCAL : 957107C**

Le Conseil d'Administration tenu le 06 Mai 2026 convoque les actionnaires de la société STSP à l'Assemblée Générale Extraordinaire devant se tenir le 10 Juin 2026 à 11 heures au siège de la société 70-72 Avenue Habib Bourguiba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Maintien de l'activité de la Société en application des dispositions de l'article 388 du Code de Sociétés Commerciales;

2. Pouvoirs.

2026401635SANB3

---

**CONVOCATION**

**CURAT SA**

**Société anonyme**

**Au capital de 110.000D, 000**

**Siège Social : 11 rue Mohamed Ali  
Annabi 1002 Tunis**

**R.C : B1138741997**

**M.F : 006015J/A/M/000**

Messieurs et Mesdames les actionnaires du C.U.R.A.T sa sont convoqués à l'assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 11 Juin 2026 à 9h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la société, relatif à l'exercice 2025.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2025.

3) Approbation du rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2025.

4) Quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

5) Affectation des résultats

6) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2026-2027-2028

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2026-2027-2028

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2026401637SANB3

---

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE "AGRO-SERVICES"**

**Société Anonyme**

**Au capital Social 600.000 Dinars**

**Siège Social: 4, Rue Hassen Ibn  
NOOMANE - 1002 - Tunis -  
Belvédère**

**I.U: 0341486H**

Les actionnaires de la Société d'Etudes et de Prestation de Services "AGRO-SERVICES", sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Jeudi 11 juin 2026 à 11 heures au siège social, 4, Rue Hassen Ibn NOOMANE - 1002 - Tunis - Belvédère, à l'effet de débattre et de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du Conseil d'Administration relatifs aux états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2025 ;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2025 ainsi que du rapport spécial relatif aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

3) Approbation des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2025 et des opérations et conventions mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

4) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025 ;

5) Affectation du résultat arrêté au 31/12/2025 ;

6) Fixation du montant des jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025;

7) Pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer les formalités de dépôts et de publications.

2026401638SANB3

---

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**DIDON CLINIC**

**SOCIETE ESTETICA**

**Société Anonyme**

**Au capital de 10 000 000 dinars  
divisé en 10 000 actions**

**De valeur nominale 1 000 dinars  
entièrement libérées**

**Siège social : Rue Ibn Neji  
Résidence Venizia 2036 La Soukra  
Ariana**

**Identifiant unique : 1545448P**

Le conseil d'administration de la Société ESTETICA convoque tous ses actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 09 juin 2026 à 09h30 au siège social de la Société sis à la rue Ibn Neji Résidence Venizia 2036 La Soukra Ariana et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration de la Société relatif à la gestion de l'exercice 2025.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

5- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre d l'exercice 2025.

6- Fixation des jetons de présence pour les membres du Conseil d'administration.

7- Questions diverses.

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire ou s'y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir dûment constaté et signé à présenter le jour de la tenue de l'assemblée.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2026401648SANB3

---

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 juin 2026**

**Assurances BIAT**

**Société Anonyme**

**Au capital de 22.000.000 Dinars**

**Siège Social : Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis**

**Identifiant unique : 0601492D**

**CNSS : 198406-41**

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 2 juin 2026 à 9h30, au siège social d'Assurances BIAT sis à Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis, et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au titre de l'exercice 2025.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2025.
3. Approbation des Conventions réglementées conformément aux dispositions du Code des sociétés commerciales.
4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025.
5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2025.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2025.

7. Libération des réserves pour réinvestissement.

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2025.

9. Fixation des allocations servies aux membres du Comité Permanent d'Audit, Comité Risques et Comité de Nomination et de Rémunération au titre de l'exercice 2025.

10. Nominations d'Administrateurs.

11. Prise de connaissance des fonctions et responsabilités occupées dans d'autres sociétés par le : Président du Conseil, les Administrateurs et le Directeur Général.

12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition de Messieurs les Actionnaires au Siège Social de la Société dans les délais légaux.

2026401652SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

**SOCIETE MAGASIN GENERAL**

**S.A - au capital de 15.777.070 DT**

**IU au RNE : 0033128 W**

**N°CNSS : 035698-02**

**Siège social : 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 - Tunis**

Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2026 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 19 juin 2026 à 11 heures : à l'ACE - rue du lac Turkana Les Berges du Lac 1053 et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital de la société;
- 2- Renseignement suite à l'augmentation du capital en numéraire;

3- Modification corrélative des Statuts;

4- Délégations des pouvoirs.

2026401662SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**CO FAT KAIROUAN**

**S.A. au capital de 5.000.000 Dinars**

**Siège social : 40 rue du 18 Janvier 1952 - 1001 Tunis**

**IU : 1748587B**

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Kairouan sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le samedi 27 juin 2026 à 17 heures, au siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
- Affectation des résultats de l'exercice 2025.
- Quitus aux administrateurs.
- Approbation des opérations et des conventions réglementées.
- Questions diverses.

2026401663SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Chakira Distribution**

**SA au capital de 1.700.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 0933582 Z**

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Distribution sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Vendredi 26 juin 2026 à 13 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Renouvellement des mandats des Administrateurs.
  - Nomination d'un commissaire aux comptes.
  - Questions diverses.
- 2026401664SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Chakira International**

**SA au capital de 300.000 DT**

**Siège social : Avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis**

**IU : 1008694 L**

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira International sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 10 Heures, à son siège social sis à l'Avenue du 18 janvier 1952, Sidi Hassine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Questions diverses.
- 2026401665SANB3

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**ABM Immobilier**

**SA au capital de 430.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 1056589 E**

Messieurs les Actionnaires de la Société ABM Immobilier sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 11 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Renouvellement des mandats des Administrateurs.
  - Nomination d'un commissaire aux comptes.
  - Questions diverses.
- 2026401666SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Egeco Immobilier**

**SA au capital de 1.000.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 1140417 J**

Messieurs les Actionnaires de la Société Egeco Immobilier sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 12 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Questions diverses.
- 2026401667SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Elka Immobilier**

**SA au capital de 1.000.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 1153225 W**

Messieurs les Actionnaires de la Société Elka Immobilier sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 13 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Questions diverses.
- 2026401668SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Copco Immobilier**

**SA au capital de 1.000.000 DT**

**Siège social: 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 1153383 K**

Messieurs les Actionnaires de la Société Copco Immobilier sont

convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le samedi 27 juin 2026 à 14 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers l'exercice 2025.
- Affectation des résultats de l'exercice 2025.
- Quitus aux administrateurs.
- Approbation des opérations et des conventions réglementées.
- Questions diverses.

2026401669SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel «MEDAI»**

**S.A. au capital de 1.000.000 Dinars**

**Siège social : c/o BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 TUNIS**

**IU : 1114727 X**

Messieurs les Actionnaires de la Société MEDAI sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 15 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
- Affectation des résultats de l'exercice 2025.
- Quitus aux administrateurs.
- Approbation des opérations et des conventions réglementées.
- Questions diverses.

2026401670SANB3

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Chakira Câble**

**SA au capital de 11.200.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 0001855 X**

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Câble sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 8 heures, à l'administration de l'usine sise à l'avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
- Affectation des résultats de l'exercice 2025.
- Quitus aux administrateurs.
- Approbation des opérations et des conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats d'Administrateurs.
- Questions diverses.

2026401671SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Cofat Med**

**SA au capital de 3.000.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 1006790 B**

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Med sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 19 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Questions diverses.
- 2026401672SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Coficab Med**

**SA au capital de 5.000.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 1057129 H**

Messieurs les Actionnaires de la Société Coficab Med sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 18 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
- Affectation des résultats de l'exercice 2025.
- Quitus aux administrateurs.
- Approbation des opérations et des conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats des Administrateurs.
- Nomination d'un commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

2026401673SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Stifen Fruit**

**SA au capital de 800.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 0775718 P**

Messieurs les Actionnaires de la Société Stifen Fruit sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire

Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 17 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2026401674SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**SOTEE**

**SA au capital de 4.600.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 0870898 V**

Messieurs les Actionnaires de la Société Sotee sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 16 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2026401675SANB3

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Coficab Tunisie**

**SA au capital de 31.592.000 DT**

**Siège social : 232, Avenue du 18 Janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis**

**IU : 0296286 T**

Messieurs les Actionnaires de la Société Coficab Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 9 Heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2026401676SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Cofat Tunis**

**SA au capital de 700.000 DT**

**Siège social : 230, avenue du 18 janvier 1952, Sidi Hassine 1095**

**IU : 0033519 H**

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Tunis sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 10 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2026401677SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Cofat Mateur**

**SA au capital de 7.500.000 DT**

**Siège social : Résidence Palais du Golfe Rue du Lac Mâlaren, Bloc D, Bureau D7, 3ème étage Les Berges du Lac, Tunis**

**IU : 0341876 T**

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Mateur sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 11 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

- Affectation des résultats de l'exercice 2025.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2026401678SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Tunisie Electroménager «TEM»**

**SA au capital de 262.500 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 0006882 X**

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisie Electroménager

«TEM» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 12 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Renouvellement des mandats des Administrateurs.
  - Questions diverses.
- 2026401679SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**STIFEN**

**SA au capital de 2.500.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 0381664 E**

Messieurs les Actionnaires de la Société STIFEN sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 14 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Questions diverses.
- 2026401680SANB3

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**Chakira Immobilier**

**SA au capital de 3.500.000 DT**

**Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis**

**IU : 0307287 G**

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Immobilier sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 26 juin 2026 à 15 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Renouvellement des mandats des Administrateurs.
  - Nomination d'un commissaire aux comptes.
  - Questions diverses.
- 2026401681SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**SOCIETE TUNISIENNE DE PROMOTION**

**DES POLES IMMOBILIERS ET INDUSTRIELS - STPI**

**S.A. au capital : 10.000.000 DT**

**Siège social : Immeuble la Coupole - Rue Hédi Nouira - Cité Ennasr - Ariana**

**IU : 0977517D**

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Promotion Pôles Immobiliers et Industriels - STPI - sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se

tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 16 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Questions diverses.
- 2026401684SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

**ABM Management**

**SA au capital de 100.000 DT**

**Siège social : Avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis**

**IU : 1006814 R**

Messieurs les Actionnaires de la Société ABM Management sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 27 juin 2026 à 9 heures, à son siège social sis à l'avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, 1095 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2025.
  - Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
  - Approbation des états financiers de l'exercice 2025.
  - Affectation des résultats de l'exercice 2025.
  - Quitus aux administrateurs.
  - Approbation des opérations et des conventions réglementées.
  - Renouvellement du mandat du liquidateur.
  - Questions diverses.
- 2026401685SANB3

**SOCIETE TUNISIENNE  
D'AUTOMOBILES «STA»**

**Société Anonyme**

**Faisant appel public à l'épargne**

**Au capital de 20 000 000 Dinars Z.I  
Borj Ghorbel- Ben Arous**

**IU : 1352869M**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES «STA» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le vendredi 29 Mai 2026 à 10 Heures au siège de l'Institut Arabe Des Chefs d'Entreprises (IACE), sis à la Rue du Lac Turkana - 1053 Les Berges du Lac - Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion sur l'activité de l'exercice 2025 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2025 ;
3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers clos au 31/12/2025 ;
4. Quitus aux administrateurs;
5. Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;
6. Affectation des résultats de l'exercice;
7. Fixation du montant des jetons de présence;
8. Nomination de membres du Conseil d'Administration;
9. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes; et
10. Pouvoirs pour formalités.

2026401688SANB3

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**ARAB TUNISIAN INVEST SICAF**

**SIEGE SOCIAL : 9, RUE HEDI  
NOUIRA 1001 TUNIS SA**

**AU CAPITAL DE 5.775.000 DT**

**RNE : 0492806R**

**CNSS : N°223295-1**

Les actionnaires de l'Arab Tunisian Invest SICAF sont invités à assister à

la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mercredi 3 juin 2026 à 9h à l'hôtel Radisson Blu - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025
2. Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025
3. Approbation des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2025
4. Affectation du résultat de l'exercice 2025
5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2025
6. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025
7. Pouvoirs pour formalités.

2026401689SANB3

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**INDUSTRIES CHIMIQUES DU  
FLUOR**

**S.A. AU CAPITAL SOCIAL DE  
21.000.000 DT**

**Siège Social : 6 Rue Amine El  
Abbassi 1002 TUNIS BELVEDERE**

**R.C : TUNIS - B157371996**

**MF : 6094A/A/M/000**

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor, tenu le 14 Avril 2026, a décidé d'inviter les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 02 Juin 2026, à 09 heures 30 mn, à l'Hôtel SHERATON TUNIS.

Cette Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration à l' A.G.O relatif à l'exercice 2025.
- Présentation des Etats Financiers au 31/12/ 2025
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes - Exercice 2025.

- Approbation du rapport d'activité et des Etats Financiers de l'exercice 2025.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025.

- Affectation des résultats.

- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration, des primes aux membres du comité permanent d'audit, à la commission des marchés.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer au siège social, 06, Rue Amine El Abbassi - 1002 Tunis Belvédère, au moins 5 jours avant la date fixée de la tenue de l'assemblée générale.

Le modèle des pouvoirs peut être retiré au siège de la société.

Les documents de l'Assemblée générale seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2026401692SANB3

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**

**NEWREST CATERING TUNISIE**

**SA au capital de 180000 dinars**

**10 Rue de l'île de Rhodes**

**1053 Les Jardins du Lac Tunis**

**Identifiant Unique : 905711G**

Le conseil d'administration de la société a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 05 juin 2026 à 10h00 au siège social sis au 10 Rue de l'île de Rhodes, 1053 Les jardins Du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire
2. Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice clos au 31/12/2025
3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2025

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice 2025

7. Nomination des administrateurs pour les exercices 2026, 2027 et 2028

8. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2026, 2027 et 2028

9. Fixation des jetons de présence

10. Pouvoirs en vue des formalités.

2026401693SANB3

---

## Sociétés à responsabilité limitée

### Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

«KOMAX TESTING TUNISIA»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 366 000 Dinars

Siège social : 16 Rue de l'énergie solaire Zone industrielle Charguia 1

M.F : 1085608/B/A/M/000

N° CNSS : 253712-57

Les associés de la société Komax Testing Tunisia sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 mai 2026 à 10 heures au siège social de la société, 16 Rue de l'énergie solaire Zone Industrielle Charguia 1 CP 2035, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025

- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2025

- Quitus aux gérants

- Affectation des résultats

- Pouvoirs en vue des formalités.

2026401687SRLB3

---

## Autres sociétés

### Convocation aux travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire

### Société Coopérative EL FALLAH ZARZIS

EL MOUANSA ZARZIS 4170

Identifiant unique auprès du RNE : 1794655F

Les adhérents de la société EL FALLAH ZARZIS sont convoqués à assister aux travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 22 Mai 2026 à 10 heures et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Examen de la détérioration de la situation financière de la société :

2. Prise de décision de dissolution de la société;

3. Désignation d'un liquidateur et fixation de la durée de son mandat, ses attributions et ses prérogatives;

4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités exigées par la loi.

Les états, rapports et documents financiers et comptables en relation avec cette assemblée sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la société sis à EL MOUANSA ZARZIS 4170.

2026R01413SODB3

---

### «LA PERLE»

SIEGE SOCIAL : RUE SIDI BOUROAOUI - SOUSSE

MATRICULE FISCAL : 0009240ENC000

C.N.S.S : 73836 -19

Messieurs les coopérateurs de la coopérative des artisans bijoutiers «LA PERLE» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Dimanche 28 Juin 2026 à 11 heures au siège de la coopérative sis à Soussse à la Rue Sidi Bouraoui à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025.

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre de l'exercice 2025.

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2025.

- Renouvellement du tiers des mandats des membres du conseil d'Administration.

- Questions diverses.

2026S00620SODB3

---

## DIVERS

### Avis au public

#### Avis

M. HSSAN YAHYAOUI annonce que le titre de propriété de son héritage de M ABED ESSATAR YAHYAOUI d'une maison populaire n°399 comprenant 2 pièces, une cuisine, et un espace central, sis à cité EL Habib rue 2166 n°4 Sfax, a disparu, il veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de MAITRE ZOGHLAMI SAMIRA Notaire à Sfax, dans un délai d'un mois, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00682DIVD2

---

#### Perte de titre de propriété

Mme Jamila Bent Belkacem Ben Ali Harabi, titulaire de la carte d'identité nationale n°04326469, déclare avoir perdu le titre de propriété n°13/79703 relatif à la parcelle de terrain située dans la délégation d'Ouled Hafouz, à Sidi Bouzid, conformément au certificat de perte délivré par le Centre de la Garde nationale d'Ouled Hafouz sous le n°22 en date du 7 mai 2026, et souhaite obtenir une copie en remplacement de l'original.

2026X00684DIVD2

---

#### AVIS

Noureddine ben Tahar annonce la perte de son titre de propriété d'une parcelle de 463m<sup>2</sup> sise à la route Dayer km5 Sfax. Il veut extraire un

2ème acte original, ceux qui ont opposition l'annoncent auprès du notaire à Sfax Rachid Cheikh rouhou dans un délai de 1 mois.

2026X00690DIVD2

---

**Location d'un Fonds de commerce  
Café "The Gate" - Lac 2**

**IU : 1387576P**

Le commissaire à l'exécution M. Lotfi KHELIFI dont l'étude est au 23 Avenue des Etats -Unis d'Amérique Tunis - Belvédère se propose de mettre en location par voie d'appel d'offres suivant cahier des charges le fonds de commerce "The Gate" situé au lac 2 exploité comme café, salon de thé et restaurant 2 fourchettes.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra examiner le dit fonds de commerce et ce, après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 200 dinars.

Le dernier délai pour l'envoi des offres par rapide poste est fixé au 12 Juin 2026.

Pour plus de renseignements appelez le N°98328623 ou Email [khelifi.lotfi@planet.tn](mailto:khelifi.lotfi@planet.tn)

2026401643DIVD2

---

**PERTE DU TITRE DE PROPRIETE**

Suite à la perte du titre de propriété du titre foncier n°3968 Siliana, situé

dans la délégation de cité KRIB Gouvernorat de Siliana, et la propriété appartient au défunt Mr Mohamed HAMMAMI, ce qui a nécessité d'entreprendre des démarches pour annoncer la perte dudit acte afin d'en extraire un nouveau titre de propriété selon un certificat de perte N°68 délivré par le Poste de la garde nationale de Sidi Bourouis Slinana. Suite à la demande de sa fille Madame FERIDA HAMMAMI titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08304393 délivrée le 26 Mars 2014 à Tunis.

2026401653DIVD2

# BILANS ET COMPTES FINANCIERS



**SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE**  
BILAN  
EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2024

UNITE (DT)

	2024	2023
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs non courants</b>		
<b>Actifs immobilieés</b>		
Immobilisations incorporelles	319 166	341 910
Moins: amortissements	-291 566	-329 194
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 600</b>	<b>12 717</b>
Immobilisations corporelles	249 429 009	268 294 133
Moins: amortissements	-236 808 916	-254 920 984
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>12 620 093</b>	<b>13 373 149</b>
Immobilisations financieres	5 562 125	5 421 015
Moins: Provisions	-1 246 897	-1 245 265
<b>Total Immobilisations financieres</b>	<b>4 315 228</b>	<b>4 175 751</b>
<b>Total Actifs immobilieés</b>	<b>16 962 921</b>	<b>17 561 616</b>
<b>Total Actifs non courants</b>	<b>16 962 921</b>	<b>17 561 616</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	157 776 355	143 364 563
Moins: Provisions	-19 129 483	-12 681 684
<b>Total Stocks</b>	<b>138 646 872</b>	<b>130 682 879</b>
Clients et comptes rattachés	72 031 310	57 749 553
Moins: Provisions	-14 445 962	-14 575 142
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	<b>57 585 348</b>	<b>43 174 411</b>
Autres actifs courants	18 884 610	42 538 879
Moins: Provisions	-7 745 459	-7 270 526
<b>Total Autres actifs courants</b>	<b>11 139 152</b>	<b>35 268 353</b>
<b>Liquidites et equivalents de liquidite</b>	<b>16 402 489</b>	<b>18 959 905</b>
<b>Total Actifs courants</b>	<b>223 773 859</b>	<b>228 085 547</b>
<b>Total des Actifs</b>	<b>240 736 781</b>	<b>245 647 163</b>



**SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE**  
**BILAN**  
**EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2024**

UNITE (DT)

	2 024	2 023
<b>Capitaux propres</b>		
Capitaux Social	53 339 520	53 339 520
Réserves	7 957 054	7 957 054
Autres Capitaux propres	4 563 154	4 563 154
Modifications comptables	-816 556	0
Resultats reportes	-448 311 637	-405 487 403
<b>Total Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>-383 268 456</b>	<b>-339 627 675</b>
Résultat net de l'exercice	-68 398 478	-42 824 234
<b>Total Capitaux propre avant affectation</b>	<b>-451 666 943</b>	<b>-382 451 909</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts	0	0
Provisions	4 272 918	4 125 184
Autres passifs non courants	0	1 579 285
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>4 272 918</b>	<b>5 704 469</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	211 298 242	183 118 223
Autres passifs courants	168 326 453	157 552 008
Concours bancaires et autres passifs financiers	308 506 110	281 724 372
<b>Total Passifs courants</b>	<b>688 130 806</b>	<b>622 394 603</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>692 403 724</b>	<b>628 099 072</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>240 736 781</b>	<b>245 647 163</b>



**SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE**  
**ETAT DE RESULTAT**  
**EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2024**

UNITE (DT)

	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>		
Revenus	113 229 820	145 578 295
Autres produits d'exploitations	290 357	144 578
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>113 520 177</b>	<b>145 722 873</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Variation des stocks des produits finis	-15 496 616	-12 618 664
Achats d'approvisionnement consommés	100 848 477	115 784 860
Achat de marchandises consommées	0	0
Charges de personnel	37 420 543	40 203 426
Dotation aux amortissements et provisions	12 850 233	3 020 428
Reprises sur provisions	-3 607 572	-4 569 345
Autres charges d'exploitation	8 538 477	7 822 939
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>140 553 542</b>	<b>149 643 644</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-27 033 366</b>	<b>-3 920 771</b>
Charges financières nettes	43 062 631	40 323 480
Produits des placements	0	78 000
Autres gains ordinaires	1 868 359	2 149 314
Autres charges ordinaires	0	-605 268
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>-68 227 638</b>	<b>-42 622 206</b>
Impôts sur les bénéfices	170 840	202 027
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>-68 398 478</b>	<b>-42 824 234</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-68 398 478</b>	<b>-42 824 234</b>
Modifications comptables	-816 556	0
<b>Résultat après modifications comptables</b>	<b>-69 215 034</b>	<b>-42 824 234</b>



**SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE**  
**ETAT DE FLUX DE TRESOREIE**  
**EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2024**

UNITE (DT)

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		
Encaissements reçus de clients	137 036 882	169 235 195
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-134 090 513	-162 759 638
Interets payés	-20 634 150	-22 569 065
<b>Total Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitat</b>	<b>-17 687 781</b>	<b>-16 093 508</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et	-1 489 790	-2 084 032
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corp	0	0
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	0	0
<b>Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investiss</b>	<b>-1 489 790</b>	<b>-2 084 032</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Dividendes et autre distributions	0	0
Encaissements provenat d'emprunts	0	0
Remboursemnt d'emprunts	-1 779 285	-1 779 285
<b>Total Flux de trésorerie provenant des activités de finance</b>	<b>-1 779 285</b>	<b>-1 779 285</b>
<b>Incidence des variations des taux de change sur les liquid</b>	<b>-540 996</b>	<b>-173 681</b>
<b>variation de la trésorerie</b>	<b>-21 497 852</b>	<b>-20 130 506</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture</b>	<b>-55 275 481</b>	<b>-35 144 975</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de fermeture</b>	<b>-76 773 333</b>	<b>-55 275 481</b>



**SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE**  
**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**  
**EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31/12/2024**

UNITE (DT)

	PRODUITS		CHARGES		SOLDES	
		0	0	0	0	0
		Coût d'achat des marchandises vendues	Coût d'achat des marchandises vendues	• Marge commerciale		
Ventes de marchandises						0
Revenus et autres produits d'exploitation	113 333 846					
Production stockée	15 496 616	ou (Déstockage de production)				0
Production immobilisée	0					
Total	128 830 462	Total	0	• Production	128 830 462	158 315 817
• Production	128 830 462	Achat consommés	100 848 477	• Marge sur coût matières	27 981 986	42 530 956
• Marge commerciale	0					
• Marge sur coût matière	27 981 986	Autres charges extérieures	7 606 177			
• Subvention d'exploitation (*)	0					
Total	27 981 986	Total	7 606 177	• Valeur Ajoutée brute	20 375 810	35 153 686
		Impôts et taxes	932 301			
		Charges de personnel	37 420 543			
• Valeur Ajoutée Brute	20 375 810	Total	38 352 843	• Excédent brut(ou insuffisance)d'exploit	-17 977 034	-6 001 677
• Excédent brut d'exploitation		ou Insuffisance brute d'exploitation	17 977 034			
Autres produits ordinaires	1 626 711	Autres charges ordinaires	0			
Produits financiers	1 024 953	Charges financières	43 912 855			
Transfert et reprise de charges	3 860 820	Dotations aux amortissements et provisi	12 850 233			
		Impôt sur le résultat ordinaire	170 840			
Total	6 512 484	Total	74 910 962	Résultat des activités ord	-68 398 478	-42 824 233
Résultat positif des activités ordinaires	0	Résultat négatif des activités ordinaires	-68 398 478			
effet négatif des modifications comptables	-816 556					
Total	-816 556	Total	-68 398 478	résultat des activités ord ap mod compt	-69 215 034	-42 824 233

2026R01417BCFA5